

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**SOCIETE AMEN DE LEASING**

Siège social : 124, avenue de la liberté – 1002 TUNIS BELVEDERE

La Société AMEN LEASE publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2004 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 13 octobre 2005. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Monsieur Abdessatar MABKHOUT(C.A.F).

BILAN AU 31 Décembre 2004**SITUATION DEFINITIVE**

(exprimé en dinars)

	Notes	2004	31. Décembre	2003
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		435 474		87 506
Moins : amortissements		<u>(86 828)</u>		<u>(83 785)</u>
	4	<u>348 646</u>		<u>3 721</u>
Immobilisations utilisées par la société		3 430 356		3 189 685
Moins : amortissements et provisions		<u>(1 002 537)</u>		<u>(786 198)</u>
	5	<u>2 427 819</u>		<u>2 403 487</u>
Immobilisations destinées à la location		292 595 309		291 284 311
Moins : amortissements		(162 873 292)		(140 195 538)
Moins : provisions		<u>(14 988 921)</u>		<u>(5 270 953)</u>
	6	<u>114 733 096</u>		<u>145 817 820</u>
Immobilisations financières		3 584 877		4 116 591
Moins : provisions		<u>(138 807)</u>		<u>(92 949)</u>
	7	<u>3 446 070</u>		<u>4 023 642</u>
Total des actifs immobilisés		<u><u>120 955 631</u></u>		<u><u>152 248 670</u></u>
Autres actifs non courants	8	<u>289 116</u>		<u>427 963</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u><u>121 244 747</u></u>		<u><u>152 676 633</u></u>
ACTIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés		27 343 762		18 511 885
Moins : provisions et produits réservés		<u>(20 763 508)</u>		<u>(11 659 506)</u>
	9	<u>6 580 254</u>		<u>6 852 379</u>
Autres actifs courants	10	2 458 528		2 507 933
Placements et autres actifs financiers	11	9 000		9 000
Liquidités et équivalents de liquidités	12	1 167 508		2 136 012
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u><u>10 215 290</u></u>		<u><u>11 505 324</u></u>
TOTAL DES ACTIFS		<u><u>131 460 037</u></u>		<u><u>164 181 957</u></u>

AMEN LEASE - (Suite) -

BILAN AU 31 Décembre 2004
SITUATION DEFINITIVE
(exprimé en dinars)

		31. Décembre	
	Notes	<u>2004</u>	<u>2003</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		5 408 282	5 096 438
Résultats reportés		23 425	98 384
Modifications comptables affectant les résultats reportés			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>15 431 707</u>	<u>15 194 822</u>
Résultat de l'exercice		(16 847 900)	236 885
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	13	<u><u>(1 416 193)</u></u>	<u><u>15 431 707</u></u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	14	77 707 190	85 098 752
Autres passifs financiers	15	101 000	31 000
Provisions	16	975 000	850 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>78 783 190</u>	<u>85 979 752</u>
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	17	4 605 977	4 298 277
Autres passifs courants	18	4 992 613	7 136 407
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	44 494 450	51 335 814
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>54 093 040</u>	<u>62 770 498</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u><u>132 876 230</u></u>	<u><u>148 750 250</u></u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u><u>131 460 037</u></u>	<u><u>164 181 957</u></u>

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinars)

		31. Décembre	
	Notes	<u>2004</u>	<u>2003</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus bruts de leasing		61 625 875	61 941 993
Autres produits d'exploitation		1 014 923	864 494
Variation des produits réservés		(1 555 444)	(922 147)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		<u>(48 642 669)</u>	<u>(47 579 919)</u>
<u>Total des produits d'exploitation</u>	20	<u>12 442 685</u>	<u>14 304 421</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	21	<u>(9 636 350)</u>	<u>(10 654 510)</u>
PRODUITS DES PLACEMENTS	22	<u>261 524</u>	<u>463 683</u>
PRODUITS NETS		<u>3 067 859</u>	<u>4 113 594</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	23	1 242 391	983 177
Autres charges d'exploitation	24	1 040 744	817 651
Dotations aux amortissements	25	94 382	66 829
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	26	17 266 527	3 012 233

AMEN LEASE - (Suite) -

Dotations aux autres comptes de provisions	27	447 384	(690 840)
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>20 091 428</u>	<u>4 189 050</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>(17 023 569)</u>	<u>(75 456)</u>
Autres gains ordinaires	28	355 284	314 403
Autres pertes ordinaires		<u>0</u>	<u>(62)</u>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>(16 668 285)</u>	<u>238 885</u>
Impôts sur les bénéfices	29	(179 615)	(2 000)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>(16 847 900)</u>	<u>236 885</u>
Eléments extraordinaires			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>(16 847 900)</u>	<u>236 885</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	Notes	2004	2003
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	30	60 764 130	67 403 828
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	31	(2 015 959)	(1 882 463)
Intérêts payés	32	(9 984 974)	(11 515 156)
Impôts et taxes payés	33	(5 360 467)	(7 071 090)
Autres flux liés à l'exploitation	38	<u>78 501</u>	<u>(9 436)</u>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>43 481 231</u>	<u>46 925 683</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	(39 016 757)	(48 375 610)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	35	7 692 224	4 238 378
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	36	(5 134)	(626 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	37	<u>704 730</u>	<u>528 698</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(30 624 937)</u>	<u>(44 234 534)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	13	0	(1 030 000)
Encaissements provenant des emprunts	14	82 073 707	93 828 498
Remboursement d'emprunts	14	<u>(96 616 705)</u>	<u>(97 997 818)</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(14 542 998)</u>	<u>(5 199 320)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de placement		<u>0</u>	<u>0</u>
Variation de trésorerie		<u>(1 686 704)</u>	<u>(2 508 171)</u>
Trésorerie au début de l'exercice		(2 145 142)	363 029
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(3 831 846)	(2 145 142)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société Amen de Leasing « AMEN LEASE » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 Décembre 1993 avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage industriel, commercial, agricole ou touristique et d'une façon générale toutes opérations de leasing et de location sous toutes leurs formes.

AMEN LEASE - (Suite) –

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1^{er} Janvier 2000, les amortissements financiers relatif aux équipements, matériels et immeubles objet de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 85% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2004.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme. Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Installations générales	10 ans	10%

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle qui varie entre 1% et 5% de la valeur d'origine.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance « tous risques »

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2-3 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

2-4 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours financier net et ce, indépendamment des risques spécifiques et identifiés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

AMEN LEASE - (Suite) -

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties réelles

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

2-4-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

2-5 : Provisions pour impôt

Jusqu'au 31 Décembre 1999, le bénéfice imposable de la société était calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt.

2-6 : Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

AMEN LEASE - (Suite) -

2-7 : Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement.
- Déduire les amortissements fiscaux
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objet de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 Décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions font l'objet d'un suivi et seront apurées progressivement par le biais de retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 85% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2004.

2-8 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 3 : FAITS SAILLANTS**3-1 contrôle fiscal**

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en matière d'impôts directs et de TVA, réalisé en deux phases couvrant les exercices 1996 à 2000.

Les risques inhérents à ce contrôle sont raisonnablement couverts par une provision.

3-2 : Pertes de l'exercice

La société Amen Lease a enregistré au cours de l'exercice 2004 une perte de (16.847.900) TND. Cette perte a ramenée les fonds propres de la société Amen Lease au 31/12/2004 à (1.416.193) .

3-3 : Projet de fusion

L'exercice 2004 a été marqué plus particulièrement par l'approbation du Conseil d'Administration réuni le 16 décembre 2004 de l'opération de fusion de Amen Lease et Tunisie Leasing.

Un communiqué conjoint émanant des deux conseils d'Administration des deux sociétés a été publié dans les quotidiens pour annoncer cette décision stratégique.

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels, ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Coût d'acquisition des logiciels	435 474	87 506
- Amortissements cumulés	(86 828)	(83 785)
Valeur comptable nette	<u>348 646</u>	<u>3 721</u>

AMEN LEASE - (Suite) –

Les additions de l'exercice s'élèvent à : 347.968 TND

La dotation de l'exercice au compte d'amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à : 3.043 TND

Note 5 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amort.	Valeur brute			Amortissements			Provisions	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période		
Matériel de transport	20%	142 008	48 722	190 730	62 211	23 374	85 585		105 145
Mobilier de bureau	10%	130 036	26 188	156 224	76 420	14 357	90 777		65 447
Matériel informatique	15%	224 333	151 027	375 360	142 537	32 824	175 361		199 999
Installations générales	10%	199 125	14 734	213 859	130 030	20 784	150 814		63 045
Immobilisations propres en cours		2 494 183	0	2 494 183				500 000	1 994 183
TOTAUX		3 189 685	240 671	3 430 356	411 198	91 339	502 537	500 000	2 427 819

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette
- Immobilisations en location	188 850 505	(89 572 979)	99 277 526
- Immobilisations, contrats suspendus	39 857 414	(11 685 993)	28 171 421
- Immobilisations, contrats échus	61 679 270	(61 614 320)	64 950
- Immobilisations en cours	2 208 120		2 208 120
<u>Totaux</u>	<u>292 595 309</u>	<u>(162 873 292)</u>	<u>129 722 017</u>
- Provisions pour dépréciation		(14 988 921)	(14 988 921)
<u>Soldes au 31 Décembre 2004</u>	<u>292 595 309</u>	<u>(177 862 213)</u>	<u>114 733 096</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Soldes au 31 Décembre 2003	291 284 311	(140 195 538)	151 088 773
Reclassement des provisions constituées en couverture de l'encours financier (A)		(5 270 953)	(5 270 953)
Soldes retraités au 31 Décembre 2003	<u>291 284 311</u>	<u>(145 466 491)</u>	<u>145 817 820</u>
Additions de l'exercice			
- Investissements (B)	34 525 635		34 525 635
- Consolidations			0
- Relocations	3 052 250		3 052 250
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la Valeur résiduelle (C)	(19 356 288)	19 355 423	(865)

AMEN LEASE - (Suite) -

- Cessions anticipées	(D)	(12 599 925)	5 371 987	(7 227 938)
- Relocations		(4 310 674)	1 237 505	(3 073 169)
Amortissements de l'exercice	(E)		(48 642 669)	(48 642 669)
Provision de l'exercice			(9 717 968)	(9 717 968)
<u>Soldes au 31 Décembre 2004</u>		<u>292 595 309</u>	<u>(177 862 213)</u>	<u>114 733 096</u>

(A) Jusqu'au 31 Décembre 2001, les provisions affectées spécifiquement aux actifs classés, sont déduites en totalité des impayés figurant parmi les actifs courants.

Au 31 Décembre 2002, seules les provisions constituées en couverture des impayés, sont déduites de cette rubrique. Les provisions affectées pour couvrir les risques de dépréciation des encours financiers viennent en déduction de la valeur des immobilisations données en location.

(B) Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à : 34.525.635 TND, concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

(C) Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à : 19.356.288 TND

(D) Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de : 12.599.925 TND

(E) La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à : 48.642.669 TND. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Titres immobilisés	3 330 000	3 872 000
- Prêts au personnel	222 741	217 589
- Dépôts et cautionnements versés	32 136	27 002
Autres créances immobilisées		
<u>Totaux</u>	<u>3 584 877</u>	<u>4 116 591</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation de titre de participation	(127 858)	(82 000)
- Provisions pour dépréciation des prêts	(10 949)	(10 949)
<u>Montant net</u>	<u>3 446 070</u>	<u>4 023 642</u>

Les mouvements enregistrés en 2004, sur le poste "Titres Immobilisés" s'analysent ainsi:

	<u>Montant</u>	<u>Plus Values Réalisées</u>
Soldes au 31 Décembre 2003	3 872 000	
Additions de L'exercice:	0	
Cessions de L'exercice:		
* STPA	(62 000)	31 226
*Société MIXAL	(200 000)	27 836
*Société Immobilière et Touristique de Tunisie (SITT)	(280 000)	52 668
Soldes au 31 Décembre 2004	<u>3 330 000</u>	<u>111 730</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2004 comme suit :

AMEN LEASE - (Suite) -

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>
* Comar Investissement - SICAF	2 000	100	200 000	1995
* Societe Tunisienne de Production Alimentaire "S.T.P.A"	0	0	0	1999
*Societe de Developpement Agricole" EL-KHIR"	1 990	100	199 000	2000
*Société KAWARIS	4 160	100	416 000	2001et 2003
*Société Immobiliere et Touristique de Tunisie (SITT)	84 000	10	840 000	2002
*AMEN INVEST	3 000	100	375 000	2002
* Société Touristique et Thermale Kroumiri	5 000	100	500 000	2003
*Société MIXAL	8 000	100	800 000	2002
			3 330 000	

Note 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 236 345	0		1 236 345	808 382	138 847	0	947 229	289 116
TOTAUX		1 236 345	0	0	1 236 345	808 382	138 847	0	947 229	289 116

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de l'exercice aux résorptions des frais d'émission et de remboursement, s'élevant à : 138 847 TND figurent parmi les charges financières.

NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	2004	2003
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	11 749 898	6 115 557
<u>Montant brut</u>	11 749 898	6 115 557
A déduire :		
- Provisions	(3 408 181)	(2 774 658)
- Produits réservés	(1 423 722)	(770 389)
<u>Montant net</u>	6 917 995	2 570 510
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	15 593 865	12 396 328
<u>Montant brut</u>	15 593 865	12 396 328
A déduire :		
- Provisions	(10 991 197)	(4 076 162)
- Produits réservés	(4 940 409)	(4 038 297)
<u>Montant net</u>	(337 741)	4 281 869
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	6 580 254	6 852 379

9.1 Clients ordinaires

Les créances détenues sur les clients ordinaires et figurant sous la rubrique des impayés s'analysent par ancienneté de solde comme suit :

	2004	2003
- Inférieur à 1 mois	3 511 001	2 427 842
- Entre 1 et 3 mois	3 423 008	1 429 408
- Entre 3 et 6 mois	2 246 720	944 886

AMEN LEASE - (Suite) –

- Entre 6 mois et 1 année	1 388 121	918 352
- Supérieur à 1 année	1 181 048	395 069
<u>Total des impayés</u>	<u>11 749 898</u>	<u>6 115 557</u>

9.2 Clients en contentieux

Les risques encourus sur les clients en contentieux se détaillent ainsi :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Impayés	15 593 864	12 396 328
- Avances et acomptes	(278 517)	(188 751)
- Encours financiers	28 638 592	22 390 955
- Engagements par signature	419 418	0
<u>Total brut</u>	<u>44 373 357</u>	<u>34 598 532</u>
A déduire :		
- Passif non affecté	(410 717)	(285 836)
- Recouvrement	(541 583)	
- Dépôt de garantie	(23 000)	(23 000)
- Provisions	(23 395 376)	(10 137 701)
- Produits réservés	(4 940 409)	(4 038 297)
<u>Total net</u>	<u>15 062 272</u>	<u>20 113 698</u>
A déduire :		
- Leasing immobilier (décote 50%)	(4 496 379)	(3 300 129)
<u>Risques encourus</u>	<u>10 565 894</u>	<u>16 813 569</u>

9.3 Provisions pour dépréciation

La provision constituée pour la couverture des risques de non recouvrement des créances a été déterminée en conformité avec les normes prudentielles définies par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Solde en début de période	6 850 818	3 808 488
- Mouvements de la période	7 548 559	3 042 330
<u>Solde en fin de période</u>	<u>14 399 377</u>	<u>6 850 818</u>

9.4 Produits réservés

Les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Solde en début de période	4 808 688	3 886 540
- Transferts en produits de la période	(459 904)	(342 793)
- Produits réputés réservés en fin de période	2 015 347	1 264 941
<u>Solde en fin de période</u>	<u>6 364 131</u>	<u>4 808 688</u>

AMEN LEASE - (Suite) –

Note 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Fournisseurs, avances		
- Avances et acomptes au personnel	17 316	17 316
- Autres créances sur le personnel	1 743	6 193
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	55 817	54 528
- Etat, acomptes provisionnels	-	-
- Etat, crédit de TVA	290 807	290 807
-Etat,acompte provisionnel	706 994	706 994
-Etat,avance sur redressement fiscal	734 536	734 536
- Créances sur cessions d'immobilisations	170 532	170 427
- Autres comptes débiteurs	95 727	64 183
- Produits à recevoir	436 527	346 114
- Charges constatées d'avance	206 636	223 418
<u>Total</u>	<u>2 716 635</u>	<u>2 614 516</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation des créances sur cessions	(173 135)	(54 269)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(84 972)	(52 314)
Montant net	<u>2 458 528</u>	<u>2 507 933</u>

Le crédit de TVA s'élevant à : 290.807 TND est régi par les dispositions des articles 53 et suivants de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour la gestion 1999.

En application des dispositions précitées, ce crédit est gelé.

Une demande de restitution a été formulée afin de bénéficier des dispositions de l'article 55 prévoyant la restitution du crédit sur trois ans à raison d'un sixième par semestre.

NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Autres placements à court terme	9 000	9 000
<u>Total</u>	<u>9 000</u>	<u>9 000</u>

NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Banques	1 167 291	2 135 700
- Caisses	217	312
<u>Total</u>	<u>1 167 508</u>	<u>2 136 012</u>

Note 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000
- Réserve légale	(B)	725 969	714 125
- Réserve facultative		4 090 000	4 090 000
- Réserves pour risques généraux		300 000	0
- Réserves pour fonds social		292 313	292 313

AMEN LEASE - (Suite) –

- Résultats reportés

23 425

98 384

Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice15 431 70715 194 822

Résultat de l'exercice (1)

(16 847 900)

236 885

Total des capitaux propres avant affectation(C) (1 416 193)15 431 707

Nombre d'actions (2)

1 000 000

1 000 000

Résultat par action (1) / (2)

(16.848)

0.237

(A) Au 31 Décembre 2004, le capital social est de : 10.000.000 TND composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de : 10 TND libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des Sociétés Commerciales, la société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)**

	Capital social	Réserve légale	Réserve facultative	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2002	10 000 000	634 597	3 640 000	262 313	97 362	1 590 551	16 224 823
Affectations approuvées par l'A.G.O du 9 Mai 2003		79 528	450 000	30 000	1 031 023	(1 590 551)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2002					(1 030 000)		(1 030 000)
Bénéfice net de l'exercice 2003						236 885	236 885
Solde au 31 Décembre 2003	10 000 000	714 125	4 090 000	292 313	98 385	236 885	15 431 708
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26 Mai 2004		11 844	300 000	0	23 425	(236 885)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2003						(16 847 900)	(16 847 900)
Resultat net de l'exercice 2004						(16 847 900)	(16 847 900)
Solde au 31 Décembre 2004	10 000 000	725 969	4 390 000	292 313	23 425	(10 268 929)	(1 416 192)

NOTE 14 : EMPRUNTS

**TABLEAU DES EMPRUNTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)**

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Autres	Fin de période		
								Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES										
BANQUES RESIDENTES										
Banque de Tunisie	4 000 000	TMM+1,75	Trimestriel (2000-2006)	1 920 000		640 000		1 280 000	640 000	640 000
Amen Bank	10 000 000	TMM+1,75	Semestriel. (2000-2004)	2 000 000	0	2 000 000		0	0	0
Amen Bank	7 000 000	TMM+1,75	Semestriel. (2000-2005)	2 100 000	0	1 400 000		700 000	0	700 000
Amen Bank	10 000 000	TMM+1,75	Trimestriel. (2001-2006)	4 500 000	0	2 000 000		2 500 000	500 000	2 000 000
Amen Bank	10 000 000	TMM+1,75	Trimestriel. (2003-2007)	8 000 000	0	2 000 000		6 000 000	4 000 000	2 000 000
Amen Bank	7 000 000	TMM+2	Trimestriel.(2003-2008)	7 000 000	0	1 344 288		5 655 712	4 284 059	1 371 653
B.D.E.T	4 000 000	TMM+1,75	Semestriel. (2000-2004)	800 000	0	800 000		0	0	0
B.T.K.D	3 000 000	TMM+1,75	Annuel.(2003-2005)	2 000 000	0	1 000 000		1 000 000	0	1 000 000
B.I.A.T	3 000 000	TMM+1,75	Semestriel. (2002-2007)	2 100 000	0	600 000		1 500 000	900 000	600 000
CITIBANK	12 000 000	TMM+1	Crédit en revolving	7 400 000	29 100 000	31 500 000		5 000 000	0	5 000 000
CREDIT MINISTERE DES FINANCES	21 478 498	8.25%	Remboursement integral 2013	21 478 498			0	21 478 498	21 478 498	0
BANQUE DE L'HABITAT	5 000 000	TMM+2	Semestriel. (2003-2008)	4 582 472	0	885 117		3 697 355	2 741 037	956 318

AMEN LEASE - (Suite) -

BILLET DE TRESORERIE		TMM-0,5%		5 950 000	25 252 008	22 602 008		8 600 000	0	8 600 000
STUSID	2 500 000	TMM+1,75	Semestriel. (2002-2007)	1 750 000	0	500 000		1 250 000	750 000	500 000
<u>ous-total</u>				71 580 970	54 352 008	67 271 413	0	58 661 565	35 293 594	23 367 971
BANQUES NON RESIDENTES										
BEI	10 612 000	7.12			10 612 000			10 612 000	10 612 000	0
BEI	1 551 200	7.12			1 551 200			1 551 200	1 551 200	0
BEI	1 558 499	7.12			1 558 499			1 558 499	1 558 499	0
Best Bank	5 000 000		Trimestriellement	5 000 000	14 000 000	16 000 000		3 000 000	0	3 000 000
Exim Bank (JPY)	650 000 000	TMM+0,5	Semestriel. (1999-2011)	4 365 679	0	582 092		3 783 587	3 201 497	582 090
<u>ous-total</u>				9 365 679	27 721 699	16 582 092	0	20 505 286	16 923 196	3 582 090
Total des crédits bancaires				80 946 649	82 073 707	83 853 505	0	79 166 851	52 216 790	26 950 061
EMPRUNTS OBLIGATAIRES										
Amen Lease 1999 (I)	10 000 000	8.00%	Annuel. (2000-2004)	2 000 000	0	2 000 000		0	0	0
Amen Lease 1999 (II)	10 000 000	7.00%	Annuel. (2002-2006)	6 000 000	0	2 000 000		4 000 000	2 000 000	2 000 000
Amen Lease 2000(I)	10 000 000	7.00%	Annuel. (2001-2005)	4 000 000	0	2 000 000		2 000 000	0	2 000 000
Amen Lease 2000 (II)	10 000 000	7.00%	Annuel.(2003-2007)	8 000 000	0	2 000 000		6 000 000	4 000 000	2 000 000
Amen Lease 2001 (I)	20 000 000	7.75%	Annuel.(2002-2011)	15 200 000	0	2 400 000		12 800 000	10 400 000	2 400 000
Amen Lease 2001 (II)	5 000 000	7.50%	Annuel. (2002-2008)	3 600 000	0	700 000		2 900 000	2 200 000	700 000
Amen Lease 2002 (II)	15 000 000	7.50%	Annuel. (2003-2009)	10 216 800	0	1 663 200		8 553 600	6 890 400	1 663 200
<u>Total des emprunts obligataires</u>				49 016 800	0	12 763 200	0	36 253 600	25 490 400	10 763 200
TOTAL GENERAL				129 963 449	82 073 707	96 616 705	0	115 420 451	77 707 190	37 713 261

Note 15 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	2004	2003
- Avances bloquées pour augmentation du capital		
- Dépôts et cautionnements reçus	101 000	31 000
- Ecart de conversion		
<u>Total des autres passifs financiers</u>	<u>101 000</u>	<u>31 000</u>

NOTE 16 : PROVISIONS

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	2004	2003
- Provisions pour impôt différé	200 000	200 000
- Autres provisions pour risques	775 000	650 000
<u>Total des provisions</u>	<u>975 000</u>	<u>850 000</u>

NOTE 17 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	2004	2003
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	354 543	49 110
- Effets à payer		
- Avances et acomptes versés sur commande	(1 600)	(1 600)
<u>Sous total</u>	<u>352 943</u>	<u>47 510</u>
Fournisseurs d'immobilisations		
- Factures d'achats d'immobilisations	244 141	359 454
- Retenues de garantie	23 307	23 307
- Effets à payer	3 985 586	3 868 006
- Fournisseurs factures non parvenues		
<u>Sous total</u>	<u>4 253 034</u>	<u>4 250 767</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>4 605 977</u>	<u>4 298 277</u>

AMEN LEASE - (Suite) -

NOTE 18 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente ainsi :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Personnel, oppositions sur salaires		
- Clients, comptes créditeurs	1 271 022	3 727 454
- Personnel, provisions pour congés payés	159 776	118 471
- Personnel, autres charges à payer	124 461	86 841
- Etat, retenues sur salaires	53 269	41 034
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	64 014	156 227
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière		
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider	179 615	2 000
- Etat, TVA à payer	509 692	285 226
- Etat, autres impôts et taxes à payer	9 663	6 061
- C.N.S.S	104 374	68 494
- Assurance groupe	11 594	10 960
- Autres comptes créditeurs	2 166	2 654
- Diverses charges à payer	0	90 000
- Produits de cession-relocation en attente d'affectation	191 768	163 408
- Agios sur consolidations	247 310	247 310
- Produits constatés d'avance	1 989 783	2 099 664
- Comptes d'attente	74 106	30 603
<u>Total</u>	<u>4 992 613</u>	<u>7 136 407</u>

NOTE 19 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	10 763 200	12 763 200
- Echéances à moins d'un an sur crédits de banques résidentes	23 367 970	26 519 405
- Echéances à moins d'un an sur crédits de banques non résidentes	3 582 089	5 582 090
<u>Sous total (voir note 14)</u>	<u>37 713 259</u>	<u>44 864 695</u>
- Concours bancaires courants		
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	669 483	1 017 971
- Intérêts courus sur emprunts obligataires privés	0	31 903
- Intérêts courus sur crédits de banques résidentes	868 959	1 003 285
- Intérêts courus sur crédits de banques non résidentes	243 395	136 806
- Banques, découverts	4 999 354	4 281 154
<u>Total</u>	<u>44 494 450</u>	<u>51 335 814</u>

NOTE 20 : REVENUS

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Loyers +préloyers	61 625 875	61 941 993
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>(A) 61 625 875</u>	<u>61 941 993</u>
- Intérêts de retard	975 129	802 792
- Produits accessoires	39 794	61 702
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>1 014 923</u>	<u>864 494</u>
- Produits réputés réservés en fin de période	(1 555 444)	(922 147)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(1 555 444)</u>	<u>(922 147)</u>

AMEN LEASE - (Suite) –

- Dotations aux amortissements des Immobilisations en location	(B)	(48 642 669)	(47 579 919)
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>12 442 685</u>	<u>14 304 421</u>
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de l'exercice		124 321 225	131 707 258
. A la fin de l'exercice		99 277 526	124 321 225
. Moyenne (D)		111 799 376	128 014 242
- Produits de l'exercice (A) - (B) = (C)		12 983 206	14 362 074
- Taux moyen (C) / (D)		11.61%	11.22%

NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	3 256 987	4 370 964
- Intérêts des emprunts obligataires privés	0	31 903
- Intérêts des crédits des banques résidentes	4 313 820	4 409 964
- Intérêts des crédits des banques non résidentes	1 019 897	643 117
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	138 847	162 799
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>8 729 551</u>	<u>9 618 747</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	483 254	650 115
- Intérêts sur billets de trésorerie	423 545	385 648
- Pénalités sur Cotisations sociales		
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>906 799</u>	<u>1 035 763</u>
<u>Total général</u>	(A) <u>9 636 350</u>	<u>10 654 510</u>
- Encours des emprunts		
. Au début de l'exercice	129 963 449	134 132 769
. A la fin de l'exercice	115 420 451	129 963 449
. Moyenne	(B) 122 691 950	132 048 109
- Taux moyen (A) / (B)	7.85%	8.07%

NOTE 22 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements s'élèvent au 31 Décembre 2004 à : 261 .524 TND

Le détail des Produits de Placement se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
*Revenus des placements monétaires	1 252	0
*Produits à recevoir sur des titres immobilisés	97 542	338 985
*Produits réalisés sur cessions des titres immobilisés (Voir Note 7)	111 730	76 698
- Autres gains sur éléments exceptionnels	0	2 880
<u>Total</u>	<u>210 524</u>	<u>418 563</u>
*Produits acquis sur titres immobilisés	51 000	48 000
<u>Total</u>	<u>261 524</u>	<u>463 683</u>

NOTE 23 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Salaires et complément de Salaires	1 025 361	818 005
- Cotisations de sécurité sociales sur Salaires	175 824	126 712
- Autres Charges sociales	41 206	38 460
<u>Total</u>	<u>1 242 391</u>	<u>983 177</u>

AMEN LEASE - (Suite) –

NOTE 24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Achat de matières et fournitures	51 791	56 816
<u>Total des achats</u>	<u>51 791</u>	<u>56 816</u>
- Locations	184 655	141 481
- Entretien et réparations	31 364	34 963
- Primes d'assurances	9 793	5 652
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>225 812</u>	<u>182 096</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	178 333	102 528
- Publicités, publications, relations publiques	103 501	106 902
- Déplacements, missions et réceptions	58 830	63 245
- Frais postaux et de télécommunications	51 846	44 247
- Services bancaires et assimilés	88 139	67 828
- Autres	117 174	81 710
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>597 823</u>	<u>466 460</u>
- Jetons de présence	26 250	10 750
- Autres	12 882	20 090
<u>Total des charges diverses</u>	<u>39 132</u>	<u>30 840</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	30 436	21 068
- T.C.L	70 000	50 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	24 389	9 212
- Autres impôts et taxes	1 361	1 159
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>126 186</u>	<u>81 439</u>
<u>Total général</u>	<u>1 040 744</u>	<u>817 651</u>

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	3 043	3 679
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	91 339	63 150
- Dotations aux résorptions des frais préliminaires		
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	0	0
<u>Total</u>	<u>94 382</u>	<u>66 829</u>

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations de l'exercice aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées s'analysent ainsi :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	18 299 605	4 164 673
- Dotations aux provisions pour impôt différé	0	0
- Reprise de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 033 078)	(1 152 440)
- Créances radiées	0	0
- Reprise de provisions suite à la radiation de créances	0	0
<u>Total</u>	<u>17 266 527</u>	<u>3 012 233</u>

NOTE 27 : DOTATIONS AUX AUTRES COMPTES DE PROVISIONS

Les dotations de l'exercice aux autres comptes de provisions s'analysent ainsi :

AMEN LEASE - (Suite) –

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs courants	322 384	121 043
- Reprises de provisions pour dépréciation des actifs courants		(4 383)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles		125 000
- Dotations aux provisions pour risques et charges	125 000	0
- Reprises de provisions pour risques et charges		(932 500)
<u>Total</u>	<u>447 384</u>	<u>(690 840)</u>

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	289 505	266 511
- Autres gains sur éléments exceptionnels	65 779	47 892
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières		
<u>Total</u>	<u>355 284</u>	<u>314 403</u>

NOTE 29 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Bénéfice comptable	(16 668 285)	238 885
A réintégrer		
- Amortissements financiers	291 990	527 616
- Différences entre amortissements fiscaux et amortissements financiers des immobilisations cédées au cours de l'exercice	1 095 552	0
- Différences entre amortissements financiers et amortissements		0
- Dotations aux provisions	18 746 989	4 410 715
- Provisions fiscales 2004/2001 pour affaires en cours	3 590 768	1 706 358
- Reprises sur provisions fiscales		0
- Diverses charges non déductibles	6 000	6 000
A déduire		
- Amortissements fiscaux		
- Différences entre amortissements financiers et amortissements fiscaux des immobilisations cédées au cours de l'exercice	0	195 171
	0	
- Provisions fiscales 2004/2001 pour affaires en cours	3 590 768	1 706 358
- Reprises sur provisions comptables	0	936 883
- Dividende et tantième	51 000	48 000
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>3 421 246</u>	<u>4 003 162</u>
Provisions pour créances douteuses 85%	2 908 059	3 002 372
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>513 187</u>	<u>1 000 791</u>
Provisions pour créances douteuses 100%		1 162 301
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>513 187</u>	<u>(161 511)</u>
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions:		0
<u>Base imposable</u>	<u>513 187</u>	<u>2 000</u>
Impôt au taux de 35% (ou minimum d'impôt)	<u>179 615</u>	<u>2 000</u>
A imputer		
- Excédent d'impôt antérieur	704 994	-
- Acomptes provisionnels payés		705 663
- Retenues sur placements et autres	2 288	1 331
<u>Impôt à payer (différé)</u>	<u>(527 667)</u>	<u>(704 994)</u>

AMEN LEASE - (Suite) –

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

			<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 9	18 511 885	14 902 053
			(27 343)	
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 9	762)	(18 511 885)
- Matériels récupérés	+	Note 6	3 073 169	15 361 605
- Relocations	-	Note 6	(3 052 250)	(16 800 770)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 15	(31 000)	(41 000)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 15	101 000	31 000
- Produit à recevoir en début de période	+	Note 10	7 129	338 307
- Produits à recevoir en fin de période	-	Note 10	0	(7 129)
- Pts de cession en attente d'affectation début de période	-	Note 18	(163 408)	(163 408)
- Pts de cession en attente d'affectation fin de période	+	Note 18	191 768	163 408
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 18	(2 099 664)	(2 186 577)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 18	1 989 782	2 099 664
- Clients créditeurs en début de période	-	Note 18	(3 727 454)	(3 800 204)
- Clients créditeurs en fin de période	+	Note 18	1 271 022	3 727 454
- TVA collectées	+		9 395 115	9 484 823
- TVA à refacturer en début de période	+	Note 9	0	0
- Revenus bruts de l'exercice	+	Note 20	61 625 875	61 941 993
- Autres produits d'exploitation	+	Note 20	1 014 923	864 494
			<u>60 764 130</u>	<u>67 403 828</u>

Encaissements reçus des clients**NOTE 31 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL**

			<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Charges à répartir	+	Note 8	0	0
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 10	(17 316)	(17 630)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 10	17 316	17 316
- Autres créances sur le personnel en début de période	-	Note 10	(6 193)	(3 380)
- Autres créances sur le personnel en fin de période	+	Note 10	1 743	6 193
- Prêts au personnel en début de période	-	Note 7 et 10	(272 117)	(199 774)
- Prêts au personnel en fin de période	+	Note 7 et 10	278 558	272 117
- Charges constatées d'avance en début de période	-	Note 10	(13 865)	(21 054)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	Note 10	13 400	13 865
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 17	47 510	51 872
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 17	(352 943)	(47 510)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 17	0	0
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 18	118 471	94 298
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 18	(159 776)	(118 471)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 18	86 841	74 367
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 18	(124 461)	(86 841)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 18	41 034	46 041
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 18	(53 269)	(41 034)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 18	6 567	2 189
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 18	(10 014)	(6 567)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 18	68 494	75 201
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 18	(104 374)	(68 494)
- C.N.R en début de période	+	Note 18		
- Assurance groupe en début de période	+	Note 18	10 960	10 175
- Assurance groupe en fin de période	-	Note 18	(11 594)	(10 960)
- Ristourne sur assurance groupe	-	Note 12	0	0
- Diverses charges à payer en début de période	+	Note 18	90 000	97 436
- Diverses charges à payer en fin de période	-	Note 18	0	(90 000)
- TVA payées sur biens et services	+		204 038	121 886
- Charges de personnel	+	Note 23	1 242 391	983 177
- Autres charges d'exploitation	+	Note 24	1 040 744	809 484
- Impôts et taxes	-	Note 24	(126 186)	(81 439)
			<u>2 015 959</u>	<u>1 882 463</u>

Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

AMEN LEASE - (Suite) –

NOTE 32 : INTERETS PAYES

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Frais d'émission d'emprunt	+ Note 8	0	116 930
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 10	(209 553)	(53 871)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 10	193 236	209 553
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 10		
- retenues sur revenus de capitaux mobiliers en début de période	+ Note 18	149 660	333 609
- retenues sur revenus de capitaux mobiliers en fin de période	- Note 18	(54 000)	(149 660)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+ Note 19	1 017 971	1 633 325
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	- Note 19	(669 483)	(1 017 971)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en début de période	+ Note 19	1 171 994	1 123 524
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en fin de période	- Note 19	(1 112 354)	(1 171 994)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+ Note 19		
- Charges financières	+ Note 21	9 636 350	10 654 510
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 21	(138 847)	(162 799)
- Dotations aux Provisions pour risques de change	- Note 27		
- Reprises sur Provisions pour risques de change	+ Note 27		
<u>Intérêts payés</u>		<u>9 984 974</u>	<u>11 515 156</u>

NOTE 33 : IMPOTS PAYES

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Etat, impôts différés en début de période	- Note 9	0	0
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider début de période	+ Note 18	2 000	16 561
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider fin de période	- Note 18	(174 171)	(2 000)
- Etat, TCL à payer en début de période	+ Note 18	0	0
- Etat, TCL à payer en fin de période	- Note 18	0	0
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 18	(1 435 471)	9 981
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 18+Note 10	1 431 867	1 435 471
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 18		
- TVA payées	+ Note 18	5 235 885	5 527 638
- Impôts et taxes	+ Note 24	126 186	81 439
- Impôts sur les bénéfiques	+ Note 29	174 171	2 000
<u>Impôts payés</u>		<u>5 360 467</u>	<u>7 071 090</u>

NOTE 34 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+ Note 17	4 250 767	4 162 327
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	- Note 17	(4 253 034)	(4 250 767)
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 4	347 968	1 262
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 5	240 671	87 939
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 6	34 525 635	44 334 702
- Matériels récupérés	- Note 5		
- TVA sur Investissements	+ Note 5	3 904 750	4 040 147
- Retenues au titre de la plus-value immobilière en début de période	+ Note 17		
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>39 016 757</u>	<u>48 375 610</u>

AMEN LEASE - (Suite) -

NOTE 35 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Créances sur cessions d'immobilisations début de période	+ Note 10	170 427	556 358
- Créances sur cessions d'immobilisations fin de période	- Note 10	(170 532)	(170 427)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 6	865	1 221
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 6	7 227 936	3 428 160
- Plus-values sur cessions anticipées	+ Note 28	289 505	266 511
- TVA sur cessions	+ Note 18	174 023	156 555
- Avances reçues sur cessions d'immobilisations début de période	- Note 18	0	0
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>7 692 224</u>	<u>4 238 378</u>

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+ Note 7	0	626 000
- Dépôts et cautionnements versés au cours de l'exercice	+ Note 7	5 134	0
- Autres créances accordées au cours de l'exercice	+ Note 6		
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>5 134</u>	<u>626 000</u>

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+ Note 7	542 000	404 000
- Produit à recevoir sur titre immobilisée de début de période	+	0	0
- Produit à recevoir sur titre immobilisée en fin de période	-	(97 542)	(338 985)
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+ Note 22	260 272	463 683
- Pertes sur créances liées à des participations	- Note 29		
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>704 730</u>	<u>528 698</u>

NOTE 38 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Autres comptes débiteurs en début de période	(60 696)	45 531
- Autres comptes débiteurs en fin de période	29 152	60 696
- Autres comptes créditeurs en début de période	(2 654)	(16 783)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	2 166	2 654
- Comptes d'attente en début de période	(30 603)	(179 967)
- Comptes d'attente en fin de période	74 105	30 603
- Autres produits constatés d'avance en début de période		
- Autres gains exceptionnels	65 779	47 830
- Autres pertes exceptionnelles	0	0
<u>Autres flux de trésorerie</u>	<u>78 501</u>	<u>(9 436)</u>

AMEN LEASE - (Suite) –

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

		ANALYSE PAR CLASSE				
		A	B 1	B 2	B 3	B 4
		Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis
Encours financiers		53 351 370	27 996 164	5 271 114	6 201 509	35 272 533
Impayés		(9 767)	3 722 147	1 445 231	2 106 435	18 808 700
Passifs non affectés		0	0	0	0	(439 077)
ENCOURS GLOBAL		53 341 603	31 718 311	6 716 345	8 307 944	53 642 156
Produits réservés		0	0	235 732	498 734	5 629 666
TOTAL BILAN		53 341 603	31 718 311	6 480 613	7 809 211	48 012 490
Engagements hors bilan sur opérations de leasing		890 995	341 739	0	0	454 408
TOTAL HORS BILAN		890 995	341 739	0	0	454 408
TOTAL ENGAGEMENTS	A	54 232 598	32 060 050	6 480 613	7 809 211	48 466 898
Garanties imputables sur risques encourus	B	0	0	112 723	91 623	1 232 458
Garanties non imputables sur risques encourus	B	61 006 571	30 467 309	6 554 427	8 856 290	23 404 516
Provisions	C	0	0	159 659	367 563	28 861 075
TOTAL DE LA COUVERTURE		61 006 571	30 467 309	6 826 809	9 315 476	53 498 049
Leasing immobilier (decote 50%)	D	4 921 455	3 586 716	863 883	2 035 815	6 046 221
RISQUES ENCOURUS A-B-C-D		49 311 144	28 473 334	5 344 348	5 314 210	12 327 144

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31/12/2004

Messieurs les Actionnaires de la Société Amen Lease

Messieurs ,

Dans le cadre du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de votre société, nous avons émis un rapport général en date du 26 Mai 2005 sur la base des états financiers arrêtés par votre conseil d'administration réuni le 23 Mai 2005. Ledit rapport a été émis sans réserve sur la base d'une évaluation des actifs de la Société faite conformément aux préconisations des règles prudentielles en vigueur.

Compte tenu du projet de fusion entre Amen Lease s.a et Tunisie Leasing s.a et dans le cadre de la préparation de cette opération, Amen Lease s.a. a décidé d'arrêter la production et de procéder à une nouvelle évaluation de ses actifs.

Sur la base des résultats de la nouvelle évaluation ayant porté le déficit de l'exercice de 10.268.929 DT à 16.847.900 DT, le conseil d'administration réuni le 8 Août 2005 a arrêté une nouvelle version des états financiers aussi proche que possible de la valeur liquidative des actifs d'exploitation soumis à la nouvelle évaluation.

Nous certifions que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2004 modifiés par votre conseil d'administration réuni le 8 Août 2005, établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et faisant apparaître des capitaux propres négatifs de 1.416.193 DT dont un déficit de l'exercice de 16.847.900 DT, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de la société de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion ci-haut exprimée, nous attirons votre attention sur ce qui suit :

- 1- Suite aux délibérations des Conseils d'Administration de TUNISIE LEASING s.a. et d'AMEN LEASE s.a., AMEN BANK s.a , agissant pour le compte du Groupe AMEN a publié une information financière indiquant :

AMEN LEASE - (Suite) –

- Qu'elle a obtenu l'accord des autorités monétaires et financières en vue d'introduire une offre publique de retrait (OPR) sur le titre d'AMEN LEASE s.a., opération approuvée par le conseil d'administration d'AMEN LEASE s.a ;
- Que le projet de fusion entre TUNISIE LEASING s.a. et AMEN LEASE .s.a dont le principe a été approuvé par les deux conseils sera soumis aux assemblées générales extraordinaires des deux sociétés au début de l'année 2007 de manière à ce que ses modalités pratiques soient proposées à la lumière des états financiers des deux sociétés à clôturer le 31 décembre 2006. Dans l'intervalle, le conseil d'administration d'AMEN LEASE s.a. a décidé que cette dernière arrête l'octroi de crédits et se limite au recouvrement des créances courantes et contentieuses ; étant indiqué qu'AMEN BANK s.a a remis à la BCT une lettre de confort couvrant la totalité de la dette d'AMEN LEASE s.a.

2- Les états financiers de la société font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social et ce, suite aux pertes cumulées à la fin de l'exercice 2004. Dans de telles circonstances, et en application des dispositions légales en la matière, les actionnaires devront se réunir en assemblée en vue de statuer sur les modalités de régularisation de cette situation.

Tunis, le 16 Août 2005

C.A.F membre de **PricewaterhouseCoopers**

Abdessatar MABKHOUT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Messieurs les Actionnaires de la Société Amen Lease

Messieurs,

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, il nous appartient de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisé de l'existence, au titre de l'exercice 2004 , de conventions entrant dans le cadre de celles qui sont citées par le dit article.

Par ailleurs, au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé de transactions entrant dans le cadre du dit article.

Tunis, le 26 mai 2005

C.A.F membre de **PricewaterhouseCoopers**

Abdessatar MABKHOUT